

# Conseil quartier Centre Ville

15 mai 2025 – Salle de projets du Puits Manu – 40 habitants

Elus présents : Jacques Mesas, Cassandre Meunier, Joël Lainé, Juanito Garcia, Yves Froissart

## 1. Retour sur les questions du conseil précédent

### - Propreté urbaine et gestion des déchets

Il y a une présence régulière de la Police municipale dans tous les quartiers. Des contrôles de sécurité routière sont régulièrement réalisés.

Concernant les détritiques, au cours de l'année écoulée, le conseil municipal des enfants et le Conseil des Aînés ont réalisé un film de sensibilisation projeté au cinéma. Une campagne de communication sur les déjections canines a été effectuée en fin d'année 2024.

Un habitant signale cependant qu'il y a certaines corbeilles de rues qui ont été supprimées ces dernières années, comme par exemple sur la Place Saint-Firmin, ce qui ne facilite pas forcément la propreté urbaine. Il suggère qu'elles puissent être remplacées. Il est proposé un recensement participatif des poubelles manquantes.

Concernant les points d'apport volontaire enterrés, il est signalé que des personnes déposent parfois leurs déchets à côté car elles sont saturées. Il est expliqué que souvent l'encombrement des colonnes jaunes n'est pas parce qu'elles sont pleines, mais parce que des personnes y ont jeté des cartons bruns qui se sont dépliés dans les colonnes et les ont bouchées. Le nombre de vidage des colonnes enterrées est de 2 à 3 fois par semaine, variable selon la saison. Lors de chaque vidage, le chauffeur relève le taux de remplissage et cela permet d'ajuster les fréquences de passage.

Un habitant explique qu'il lui arrive parfois d'avoir trop de déchets par rapport à la capacité du bac jaune qui est repassé seulement une fois toutes les deux semaines. Il est répondu qu'il est possible de demander un bac jaune plus grand auprès de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire. C'est entièrement gratuit.

Des habitants de la rue des Iles indique que ce PAV est très utilisé par des personnes extérieures à la commune. Il est suggéré la possibilité d'avoir des colonnes supplémentaires pour tenir compte de ces flux supplémentaires.

*Suite donnée : Une demande a été formulée à la Communauté de communes des Terres du Val de Loire pour disposer des taux de remplissage des colonnes de bord de Loire afin d'évaluer la pertinence de compléter l'installation.*

### - Zone de rencontre

Il avait été signalé une mauvaise appréhension de la zone de rencontre. Il est rappelé qu'il existe déjà des totems aux entrées de Ville et un rappel sur le fonctionnement de la zone de rencontre a été réalisé sur les réseaux sociaux.

Un flyer de rappel a été élaboré qui pourra être distribué sur la ville prochainement.

- **Labyrinthe**

Monsieur le Maire informe qu'il y a deux nouveaux gérants du labyrinthe. Il les a rencontrés pour faire le point avec eux sur la lutte contre les nuisances sonores.

- **Placette rue des Vieux Fossés**

Il avait été indiqué que la placette située en face la licorne n'avait pas de nom. Une délibération a été adoptée en conseil municipal pour appeler la place « Place Jules Lorin de Chaffin ». Un panneau est en préparation pour commémorer son histoire.

Il est indiqué que les bandes jaunes ne sont pas suffisamment respectées.

*Suite donnée : Information transmise à la police municipale et demande d'interventions aux services techniques pour refaire le marquage.*

- **Rue du Chat qui dort**

Une plaque de rue manquante a été repositionnée suite au signalement en conseil de quartier.

- **Rue de l'Evêché**

Monsieur le Maire explique que la rue a été rouverte car la ville a réalisé les travaux pour son compte afin de permettre la réouverture de la rue. Elle a demandé le remboursement des travaux (50 000 € environ) ainsi que les frais d'astreinte (50 000 €). Il a attaqué la décision au contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans. Le dossier est en attente de jugement. Monsieur le Maire exprime son souhait que la ville retrouve ces fonds car ce n'était pas aux contribuables de payer, mais au propriétaire.

- **Tour de l'Horloge**

Monsieur le Maire informe que la circulation sous la tour reprendra le lundi 19 mai 2025. La rue de l'Ours redeviendra piétonne pour sa part. Le stationnement sur le Mail sera également remis sur son régime antérieur d'ouverture uniquement le week-end.

Des travaux sont en cours pour végétaliser la Place Hyvernaud et le calcaire retiré de la place servira à la restauration du Grand Mail qui a été beaucoup sollicité pendant cette période de travaux.

## 2. Questions nouvelles

- **Poubelles**

Il est proposé aux participants de faire remonter les besoins qu'ils constatent en poubelles ou bien celles qui ont disparu. Le recensement est le suivant :

- Rue de l'Oursine, en face carrefour : poubelle trop petite.
- Place Saint-Fimrin : une poubelle existait qui a disparu.
- Place de la Motte : une poubelle existait en bas de la rue de l'Evêché qui a disparu.
- Au niveau de l'aire de camping car.
- Place du petit Marché.

*Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques*

- **Zone de rencontre et rue du Pont**

A la demande des participants, il est effectué un rappel du périmètre de la zone de rencontre.

Une habitante explique que la circulation est importante dans la rue du Pont. Elle suggère que cette rue pourrait être intégrée à la zone de rencontre voir piétonnée par moment en lien avec les restaurateurs pendant la saison touristique. Monsieur le Maire indique être séduit par cette idée. Une habitante met néanmoins en garde contre les nuisances sonores des établissements de restauration.

*Suite donnée : Une expérimentation a été réalisée au début de l'été pour la section entre la rue de la Cordonnerie et la rue du Puits de Roussy.*

Une habitante propose l'implantation d'un passage piéton entre la rue du Moulin Rouge et la rue de la Cordonnerie.

*Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques*

- **Rue de la Cordonnerie**

Un habitant explique qu'il y a du stationnement sur les trottoirs de la rue de la Cordonnerie. Monsieur le Maire confirme que cette situation est identifiée et qu'il y a eu des verbalisations et des potelets ont été commandés. Il est indiqué qu'il y aura prochainement une terrasse de restaurant sur le trottoir dans cette rue qui empêchera le stationnement à cet endroit.

*Suite donnée : Signalement transmis à la police municipale*

- **Stade Lebugle et Stade Bel Air**

Une habitante demande quand le stade Lebugle sera désaffecté.

Monsieur le Maire indique que les travaux du nouveau stade débutent en juin et dureront jusqu'à l'automne. Le club de l'US Beaugency pourra alors quitter le stade Lebugle qui sera désaffecté.

C'est seulement une fois que le nouveau stade sera terminé et que Lebugle aura été complètement désaffecté que sa reconversion pourra débuter, vraisemblablement en 2026. Il y a un projet déposé par le promoteur Immo Bleu qui comprend la réalisation d'une soixantaine d'appartements, d'une résidence senior haut de gamme, d'un hôtel et d'une crèche.

Monsieur le Maire informe que suite aux échanges avec les riverains et l'Architecte des bâtiments de France, le projet a été amendé par rapport à la version présentée au printemps 2024, certaines hauteurs de bâtiment ont été revues à la baisse. Le permis est toujours en cours d'instruction car la Préfecture a demandé une étude d'impact préalable qui se déroule sur deux saisons (printemps et été) et dont les résultats seront donc déposés fin septembre/début octobre.

Des échanges ont lieu concernant l'impact sur la circulation et la population communale de ce projet. Il est expliqué que le projet ne prévoit aucune sortie sur la rue Entre-deux-aux-Vallées et que toutes les entrées et sorties s'effectueront sur l'Avenue de Chambord.

- **Tour de l'Horloge**

Monsieur le Maire informe de la fin du chantier et de la réouverture dans les prochains jours du passage sous la Tour. Il reste simplement à finaliser la réfection de la Chaussée. Monsieur le Maire remercie Joël Lainé, qui est présent, pour sa grande implication dans le suivi de ce chantier. Il remercie également les nombreux donateurs. Il informe que l'inauguration aura lieu le 5 juillet et qu'il y aura des animations médiévales à cette occasion.

Un riverain demande si l'horloge sonnera de nouveau. Il est confirmé qu'elle sera bientôt de nouveau opérationnelle.

- **Rue Bernasse**

Une habitante signale que les voitures empruntent la rue Bernasse qui est normalement en sens interdit sauf riverains.

Il est répondu que des contrôles de police ont déjà été réalisés mais les véhicules l'empruntent à diverses heures et il n'est pas possible de voir tout le monde. Une des solutions possibles serait la pose d'une borne d'accès avec badges mais ceci aura un impact fort sur les riverains : blocage des accès pour les visiteurs, absence de collecte des poubelles qui devraient être en PAV en entrée de zone etc... C'est donc un projet à l'élaborer avec les habitants après une réflexion approfondie.

Yves Froissart souligne qu'un des enjeux est aussi d'aider à modifier les habitudes de trajets des écoliers pour inciter les modes doux et qu'il y ait moins de voitures. Une expérience de pédibus a été expérimentée à l'école des Chaussées.

Un habitant signale aussi des stationnements anarchiques à certaines heures sur la place de la Motte liée aux Lycée de l'Abbaye.

*Suite donnée : Signalement transmis à la police municipale pour renforcer la présence rue Bernasse aux heures d'entrée et sortie d'école*

- **Grand Mail**

Un habitant rappelle qu'une étude avait été lancée sur l'avenir du Grand Mail. Il demande où en est ce projet.

Yves Froissart explique que cette étude avait mis en lumière le dépérissement progressif de nombreux tilleuls du Grand Mail, en particulier ceux situés aux abords immédiats du grand parking qui crée un îlot de chaleur.

Un projet de rénovation du Grand Mail consisterait à replanter tout ou partie des tilleuls malades, en une fois ou par tranches. Cependant, ceci est conditionné à la suppression du stationnement sur la première partie du Mail (entre la rue Porte Tavers et le Puits Manu). C'est pourquoi la Municipalité avait étudié de lier cette replantation à un projet plus global de réaménagement du parking 150 places incluant le réaménagement des tennis et la création de nouveaux immeubles de logement. Ce projet était conditionné à la reconversion de la friche TRECA. Or celle-ci n'a pas avancé à la vitesse souhaitée par la Ville en raison d'obstacles juridiques du côté des services de l'Etat et du propriétaire. Ce n'est donc plus une piste à l'ordre du jour. Le sujet devra être réinterrogé.

De plus, la Municipalité a dû prioriser les moyens financiers sur d'autres projets (Tour de l'Horloge, nouveau stade...) qui ont été jugés plus urgents que la replantation du Mail. Le projet n'est donc pas programmé pour le moment mais reste à l'étude.

- **Passage Pellieux**

Un habitant demande si ce passage est entièrement public ou privé. Il signale que l'entretien du passage est parfois réalisé sur une partie seulement du passage. Il est confirmé que le passage est public d'un bout à l'autre et des rappels vont donc être faits au service chargé de son entretien.

Un habitant explique que l'accès au passage Pellieux n'est pas mis en accessibilité. Il est impossible d'y rentrer en fauteuil côté rue de la Cordonnerie, et de l'autre côté depuis la Tour César, l'accès est aussi très compliqué. Un autre habitant explique que coté rue de la Cordonnerie, la marche dépasse du bâtiment, ce qui peut causer des chutes.

*Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques*

- **Zone bleue**

Un nouvel habitant demande s'il serait possible d'avoir un macaron pour les riverains du centre-ville pour déroger à la zone bleue. Il est rappelé que la zone bleue a été fortement réduite en 2022 pour se concentrer sur l'hypercentre et libérer de nombreuses places de longue durée en centre-ville pour les riverains et salariés. Autoriser des dérogations au sein de la zone bleue pour les riverains reviendrait à supprimer totalement l'efficacité de la zone bleue, donc ce n'est pas réaliste. Des habitants témoignent du bon équilibre trouvé désormais sur cette zone.

- **Arche du Pont**

Un habitant signale que la dernière arche du pont a été bouchée depuis plusieurs années mais le dispositif en bois installé est en très mauvais état. Les élus informent que la dépose est prévue à la fin de la saison et l'arche sera rouverte.

- **Nettoyage des PAV**

Une habitante demande la fréquence de nettoyage des poubelles enterrées. Il est indiqué que les directives données aux services sont d'un nettoyage tous les 15 jours. Un habitant témoigne que cette fréquence n'est pas respectée. Un rappel sera fait aux services techniques.

- **Palissade du château**

Une habitante signale son sentiment que la palissade existante entre le château et l'abbatiale brise une perspective intéressante. Monsieur Lainé confirme que cet aménagement a obtenu l'assentiment des Bâtiments de France.

- **Rue de la Maille d'Or**

Monsieur le Maire informe que des travaux seront réalisés dans la rue de la Maille d'Or pour remplacer le mobilier urbain et embellir la rue.

- **Boulangeries**

Une habitante demande où en est le projet de reprise de la boulangerie Lemer cier. Il est indiqué que cette entreprise est liquidée et définitivement fermée.

Un autre projet de boulangerie est à l'étude à la place de la Pharmacie de la rue de l'Ours qui pourrait voir le jour au 2<sup>e</sup> semestre. Par ailleurs, Le Four à Bois va rouvrir prochainement.